



Le 13 mai 2011

Le Préfet du Doubs communique sur le GOUFFRE DE JARDEL

Le Préfet confirme les propos qu'il a tenu aux médias, aux élus et aux associations, le 9 avril 2011, à savoir que les experts indépendants ont affirmé que l'acide picrique, (ou mélinite) constitutif des obus, stockés dans le gouffre de Jardel ne fait courir aucun risque sanitaire, et n'engendre aucune pollution des rivières (Loue et Doubs).

Un journaliste suisse, destinataire du rapport de la Direction de la Sécurité Civile du Ministère de l'Intérieur, conteste ces faits en remettant en cause la transparence de la communication et l'indépendance des spéléologues présents.

Transparence de la communication

Il est rappelé que le rapport de la Direction de la Sécurité Civile du Ministère de l'Intérieur est à la disposition des personnes intéressées, et que les éléments qu'il contient, ainsi que les résultats d'analyse de l'eau et des sédiments ont été rendus publics le 9 avril dernier.

- Quatre prélèvements effectués sur des obus de 220 mm en fonte aciérée cassés, ont permis de mettre en évidence la présence d'acide picrique, dénommé mélinite, dont la faible solubilité dans l'eau froide entraîne une dilution lente et dont la toxicité n'est importante que dans le cas d'inhalation massive de poussières.

- Par ailleurs, des prélèvements d'eau et de sédiments réalisés par l'Agence Régionale de Santé, ont été transmis à un laboratoire expert.

Cinq prélèvements ont été réalisés :

- trois prélèvements sur l'eau : un en amont de la zone de stockage, un en aval de cette zone et un sur la source principale de la Loue, résurgence du gouffre de Jardel
- deux prélèvements sur les sédiments du gouffre : un en amont et un en aval de la zone de stockage.

Tous les résultats d'analyses sont normaux, inférieurs au seuil de détection analytique du laboratoire. Ils permettent donc de conclure, tant dans l'eau que dans les sédiments, à une absence totale d'acide picrique ou à une présence à l'état infinitésimal et indétectable dans l'état actuel des capacités des laboratoires experts.

Indépendance et liberté de parole des différents acteurs :

L'indépendance et la liberté de parole de l'ensemble des acteurs locaux ne sauraient être remises en cause. L'hydrogéologue qui a participé à la mission d'exploration, mandaté par l'Agence Régionale de Santé (ARS), est un hydrogéologue indépendant.

Par ailleurs, tous les acteurs locaux présents le 9 avril dernier à la conférence de presse ont pu répondre en toute liberté à l'ensemble des questions posées.

Pour mémoire, étaient présents autour du préfet en plus des élus locaux :

- la Direction de la Sécurité Civile (DSC),
- la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL),
- l'Agence Régionale de Santé (ARS),
- la Direction Départementale des Territoires (DDT),
- le Président du comité départemental de spéléologie,
- le président de la Commission de la protection des eaux et du patrimoine, de l'environnement, du sous-sol et des chiroptères (CPEPESC).

Bureau de la Communication Interministérielle

communication@doubs.pref.gouv.fr